Nations Unies A/59/553/Corr.1

Assemblée générale

Distr. générale
15 novembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session
Points 66 a) et b) et 108 de l'ordre du jour

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale : Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement; bourses d'études, formation et services consultatifs des Nations Unies dans le domaine du désarmement

Budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005

Demande de subvention pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement présentée comme suite aux recommandations de son conseil d'administration concernant le programme de travail de l'Institut pour 2005

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Rectificatif

1. **Paragraphe 7**

Substituer au texte actuel :

Dans le rapport du Secrétaire général (A/C.5/59/3), une subvention de 227 600 dollars des États-Unis, à recalculer en fonction des taux révisés, imputable sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies a été demandée pour l'UNIDIR pour 2005. Ce montant représente environ 15 % des contributions volontaires disponibles en 2005.

2. **Paragraphe 8**

Substituer au texte actuel :

Le Comité consultatif accepte les arguments présentés en faveur du maintien de l'octroi à l'Institut d'une subvention imputable sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et recommande que l'Assemblée générale

04-60695 (F) 151104 151104

approuve la subvention de 227 600 dollars, à recalculer en fonction des taux révisés, demandée pour l'UNIDIR pour 2005, étant entendu qu'il n'y aura pas lieu d'inscrire de crédit supplémentaire à cet effet au chapitre 4 du budget-programme (Désarmement) de l'exercice biennal 2004-2005.